



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Un montant de 66 000 \$ est accordé au Conseil de la culture de la Gaspésie pour son plan de développement du tourisme culturel

New Richmond, le 3 juillet 2007—Afin d'aider le Conseil de la Culture de la Gaspésie à développer le tourisme culturel dans la région et ainsi de positionner la Gaspésie comme une expérience culturelle incontournable, la Conférence régionale des élu(e)s et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec versent chacun un montant de 33 000\$, réparti sur trois ans.

Grâce à ce soutien financier, la CRÉ et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec permettent au Conseil de la culture de la Gaspésie de poursuivre ses efforts de développement du tourisme culturel comme valeur ajoutée à l'offre touristique actuelle.

Cette somme dédiée au Conseil de la culture de la Gaspésie provient de l'entente spécifique du Fonds de soutien au développement culturel, volet 2 (Fonds de développement en tourisme culturel), lequel vise la réalisation de projets régionaux de développement du tourisme culturel, pilotés entre autres, par le Conseil de la Culture de la Gaspésie. Il s'agit donc d'une enveloppe dédiée spécifiquement au créneau touristique culturel et aucun appel de projets n'a été effectué dans ce cadre.

L'implication de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans ce projet vient confirmer sa volonté de soutenir le développement économique, touristique, culturel et social de la région.

-30-

Source : Bertrand Berger, président CRÉGÎM Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923	Renseignements : Nadine Cotton, agente de communication CRÉGÎM Tél. : 418-368-6771 ou 1-800-463-6178, poste 7
--	--